Impacts environnementaux du Lyon-Turin : « on scie la branche sur laquelle on est assis »

« *Même minoritaire, la vérité reste la vérité…* » Loin de considérer leur combat comme perdu ou illégitime devant « *les énormes moyens de communication déployés par TELT* (société chargée de réaliser le tunnel de base du Lyon-Turin, Ndlr) », les opposants à la nouvelle infrastructure ferroviaire entre Lyon et Turin poursuivent leur travail d'investigation et d'information sur un projet qu'ils jugent non seulement inutile mais aussi dévastateur en termes environnementaux.

« *Mais surtout le projet tel qu'il est mené aujourd'hui empêche l'optimisation des alternatives, car nous ne nous définissons pas comme de simples opposants : nous sommes des "proposants" ! Et on propose quoi ? L'utilisation de l'existant. Seulement aujourd'hui, TELT est devenu le nouveau seigneur de la vallée. Nous sommes, élus comme habitants, dans la situation de vassaux dans le sens où on accepte tout ; et en en devenant gestionnaire, TELT est en train de tuer la ligne historique* », explique Philippe Delhomme, coprésident de Vivre et Agir en Maurienne (VAM).

La construction d'une descenderie à Villarodin-Bourget a provoqué le tarissement ou l'appauvrissement de nombreuses sources. « Et tout ça pour 4 km environ ! Alors imaginez l'impact du tunnel de base au niveau de la vallée… », s'inquiète Philippe Delhomme, coprésident de VAM. ©Photo d'archive du Plan du Moulin

« L'impact environnemental majeur du Lyon-Turin sur la vallée ? Le manque d'eau ! »

L'association maurienne vient de terminer un rapport « *alimenté uniquement avec des documents officiels émanant de TELT* (ou LTF ancien nom de TELT, Ndlr) *et des autorités publiques. C'est important de le dire et que les gens le sachent* », et pointe du doigt les impacts négatifs, sur l'eau, des différents chantiers effectués depuis plusieurs années en Maurienne, de Saint-Julien-Montdenis à Bramans. « *Le pire, c'est que ces impacts étaient déjà prévus par TELT en 2006* », poursuit celui qui est aussi maire adjoint de la commune de Villarodin-Bourget, opposée au Lyon-Turin et fortement impactée.

« *Dans notre commune, nous avons 10 points d'eau qui ont été taris ou perturbés, et non pas 1 comme on le lit parfois sur les brochures de communication de TELT. Puis de nombreux points d'eau n'ont été que répertoriés et non suivis. Donc les pourcentages donnés sont erronés car ils prennent en compte tous les points d'eau pour minimiser l'impact par TELT. Ainsi, sur Villarodin-Bourget, sur 49 points d'eau, 22 sont sans données, donc la part des 10 sources impactées sur cette commune n'est pas la même sur 49 ou sur 27 vraiment suivis. Alors il y a certes le problème de la perte de la quantité d'eau ; mais nous avons aussi le problème de la perte de la qualité de l'eau, laquelle qualité ne sera jamais retrouvée malgré toutes les mesures compensatoires possibles et imaginables. Ces sources manqueront à l'endroit où elles étaient desservies : dans les prés, les pâturages, etc. La haute vallée est classée dans la zone d'Appellation d'Origine Protégée du Beaufort. Or, les pertes d'eau constatées auront des répercussions sur les alpages et l'irrigation pour le maintien de prairies de fauche comme l'exige la charte de l'AOP qui favorise l'autonomie fourragère vers la qualité plutôt que la quantité. Les communes de Saint-Michel-de-Maurienne à Bonneval-sur-Arc souhaitent que l'agropastoralisme s'installe et perdure grâce à l'abreuvement des troupeaux et à l'irrigation de pâturages, mais qu'en sera-t-il si l'eau manque et qu'il faudra construire des conduites ? À cela, il faut additionner les captages massifs d'EDF pour l'hydroélectricité, ceux de plus en plus nombreux de la neige artificielle, des besoins croissants des stations de ski pour les hivernants… Donc, il faut changer d'approche pour les usages de l'eau en fonction de sa raréfaction* », poursuit Philippe Delhomme en s'appuyant sur les conclusions de l'étude menée par VAM.

Philippe Delhomme, coprésident de VAM : « TELT est devenu le nouveau seigneur de la vallée… »

Dans un contexte où l'on évoque le doublement du tunnel du Fréjus, alors même que la SFTRF a acté une baisse du trafic routier de l'ordre de 0,86 % sur les véhicules légers et 0,43 % sur les poids lourds en 2019, Philippe Delhomme déplore par ailleurs « *une triple peine en Maurienne : plus de glaciers, moins de pluie avec le réchauffement climatique et un tunnel de base qui va nous pomper 86 000 000 m³ d'eau par an, toujours selon le rapport de TELT. Et je ne parle pas de toutes les eaux qui vont être déviées vers le bassin-versant italien…* »

Le plan du Moulin classé en PPRI, « oui, sauf pour TELT ! »

Classée rouge dans le Plan de prévention du risque inondation, la zone du Plan du Moulin, toujours sur la commune de Villarodin-Bourget, concerne celle où TELT a effectué la descenderie responsable du tarissement de plusieurs sources sur le village. « *Personne n'a le droit d'intervenir sur cette zone, sauf TELT… Nous, élus de la commune, avons alerté plusieurs fois sur les remblais que va effectuer TELT sur la rive de l'Arc. Si une crue survient, c'est tout Modane qui sera inondée… Alors les élus, dont le maire de Modane, et les autorités publiques misent sur le fait qu'il n'y ait pas de crue… Mais si cela arrive, quelle responsabilité sera engagée ?* »

Se posant comme des lanceurs d'alerte, les membres de VAM prévoient une prise de rendez-vous en sous-préfecture afin de présenter leur point de vue. « *Nous alertons, nous prévenons et surtout nous voulons bien indiquer qu'il s'agit là de dégâts irréversibles. Autant les promoteurs du Lyon-Turin sont payés pour leur travail, autant nous, nous le faisons bénévolement car nous pensons que la défense des biens communs, dont l'eau fait partie, est essentielle… En laissant faire, on scie la branche sur laquelle on est assis…* », conclut Philippe Delhomme, qui promet que, « *en termes d'impacts environnementaux, certaines communes comme Saint-Julien-Montdenis ne sont pas près de voir le bout du tunnel* ».

Sans mauvais jeu de mot aucun...

Guillaume Chaix

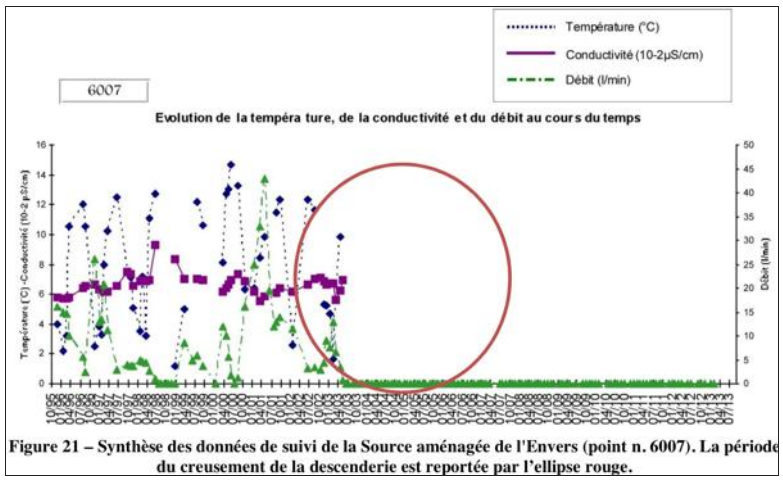

Figure 21 – Synthèse des données de suivi de la Source aménagée de l'Envers (point n. 6007). La période du creusement de la descenderie est reportée par l'ellipse rouge.

S'appuyant uniquement sur des documents officiels et produits par TELT, VAM pointe du doigt les impacts négatifs en termes environnementaux, de Saint-Julien à Bramans. Ici, un graphique illustrant le tarissement de la source de l'Envers, à Avrieux (courbe verte). ©VAM

Le chantier Lyon-Turin fait parler de lui en Haute Maurienne Vanoise

Lors de la réunion du dernier conseil communautaire Haute Maurienne Vanoise, le 5 février dernier, les élus ont abordé l'épineuse question du chantier TELT, dont les impacts commencent à faire des remous sur le territoire. C'est en fin de réunion, à l'initiative de Gilles Margueron, maire de Villarodin-Bourget, que le sujet a été abordé.

Christian Simon, président de la communauté de communes, a alors expliqué à grands traits aux élus le déroulement du chantier d'enfouissement de la ligne électrique censée alimenter la zone du Moulin. Le président a clairement fait savoir, « *face aux engagements non tenus de TELT* », qu'il ferait le nécessaire pour empêcher le franchissement de la zone d'activité économique de Saint-Gobain par des poids lourds.

En complément, Gilles Margueron a appelé ses collègues élus à « *bien prendre la mesure de ce qui est en train de se mettre en place* ». Il a notamment évoqué le projet de mise en place d'une usine de concassage à l'air libre, sur le territoire de sa commune, rappelant qu'à l'origine, cette usine avait été prévue à l'intérieur afin de préserver les populations des nuisances. Face à ce qu'il appelle « *une aberration* », il invite ses collègues élus de Haute Maurienne Vanoise à se ranger à ses côtés, rappelant que « *c'est maintenant qu'il faut agir* ».

Affaire à suivre…

Adrien Kempf